



1- Objet et domaine d'application

Il s'agit d'un prélèvement des urines pour recherche de cristaux (contexte fréquent de colique néphrétique).

2- Déroulement du prélèvement

Jours de réalisation des cristalluries : du lundi au mercredi matin sur rendez vous (entre 8H30 et 10H)

Conformités pré-analytiques :

La cristallurie doit être réalisée **loin d'un épisode de colique néphrétique** : délai supérieur à 1 mois.

La cristallurie doit être réalisée **loin de toute intervention urologique** : délai supérieur à 2 mois.

Le patient **ne doit pas modifier ses conditions de vie habituelles** (alimentation, boisson, activité...), car c'est dans ces mêmes conditions que s'est formé le calcul.

Le prélèvement doit être réalisé **au Centre de Prélèvement du Centre Ambulatoire du Mâconnais et à jeûn.**

Le prélèvement :

- Recueillir les urines à jeûn au laboratoire **dans un pot à urines**
- Si CCBU associée : ne faire qu'un seul prélèvement.